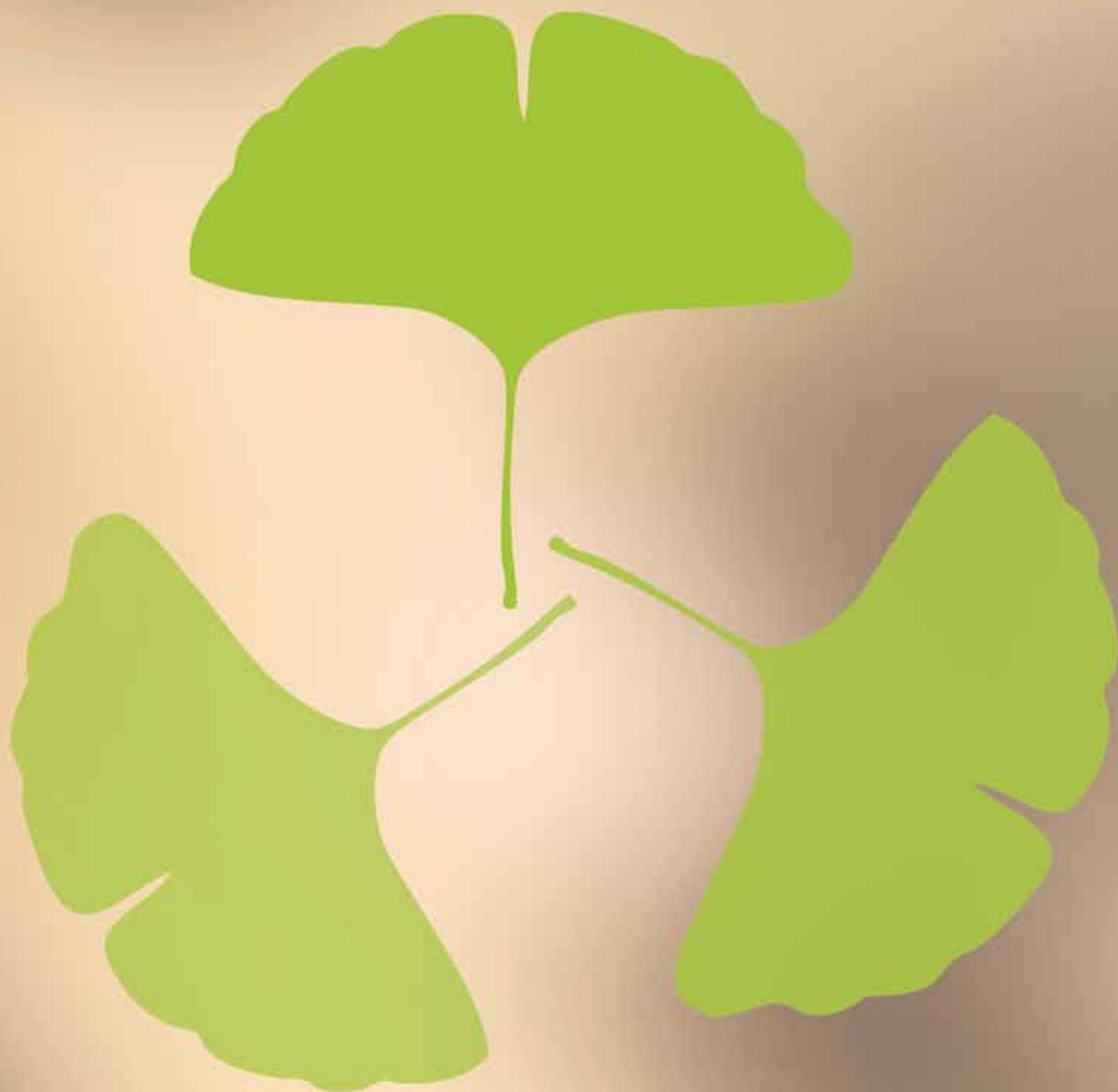


MISSION DE SERVICE PUBLIC 2008



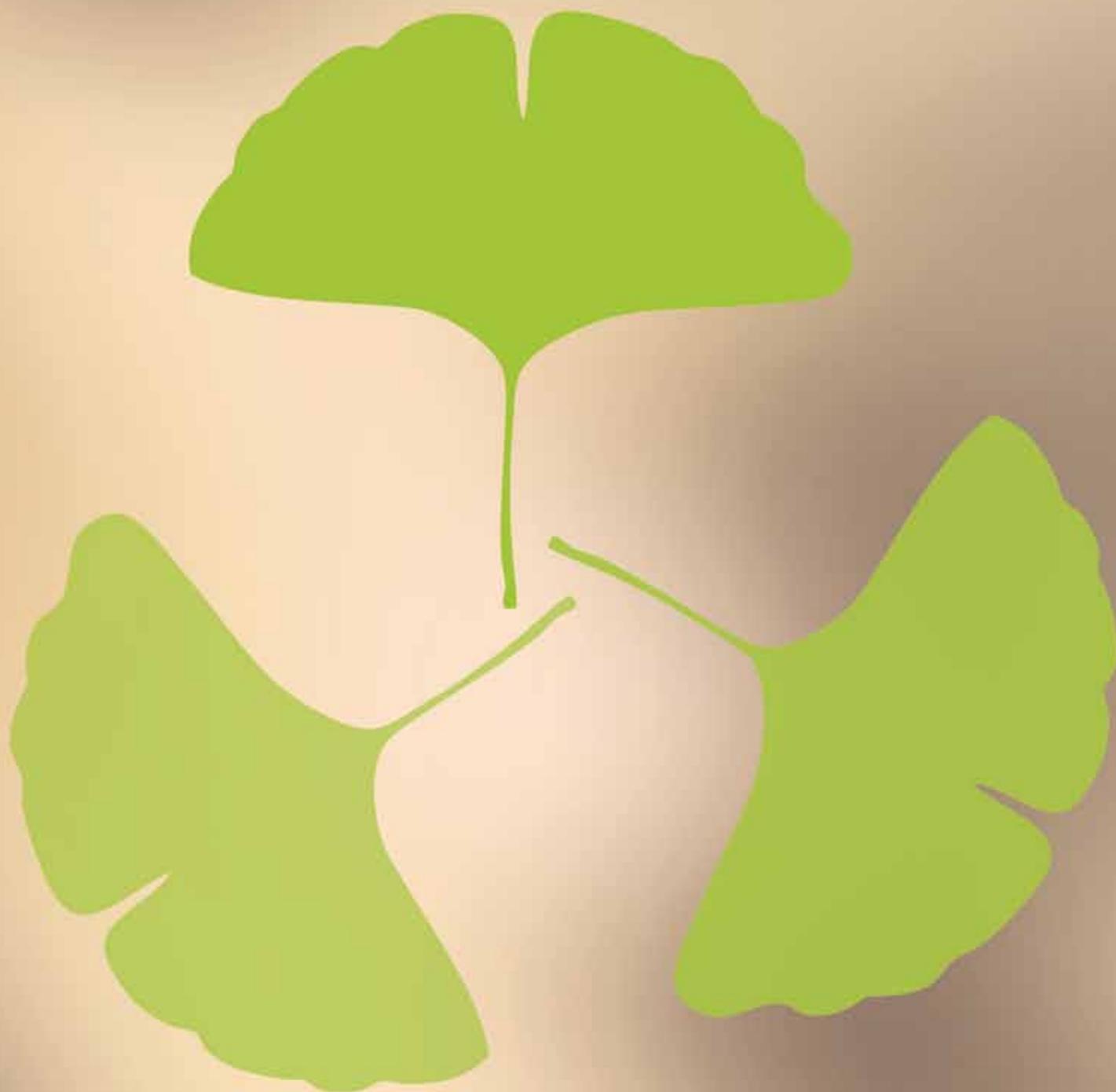
القرض الفلاحي
CREDIT AGRICOLE







S O M M A I R E



LE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC, LA BANQUE VERTE



CREDIT AGRICOLE DU MAROC, LA BANQUE SOLIDAIRE	06
A - FONDATION ARDI POUR LE MICRO CRÉDIT	08
B - PROJET DE CRÉATION DE LA SFDA	16
C - ACTION CITOYENNE	19
D - VEILLE SECTORIELLE ET CONVENTIONS	21

**CREDIT AGRICOLE DU MAROC,
LA BANQUE SOLIDAIRE**







A- Fondation ARDI pour le micro crédit

I - La microfinance et son environnement

1 - Environnement international

A la fin du 21^{ème} siècle, on recensait 10 000 institutions de Microfinance (IMF) dans le monde qui touchent 100 Millions de personnes dont 87 millions en Asie et 6 millions en Afrique et en Amérique latine ;

Les femmes représentent 84,2% du total des emprunteurs ;

Le taux de croissance du nombre d'emprunteur est de 34% en moyenne par an ;

Le montant moyen du microcrédit à l'échelle mondiale s'élève à 250 euros.

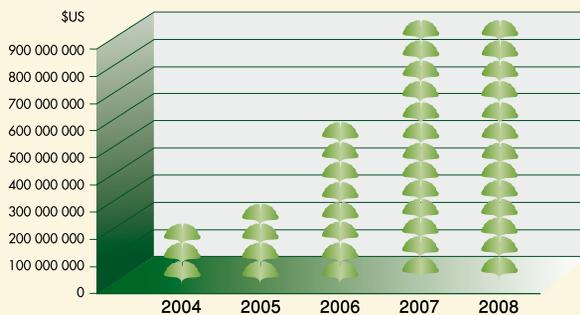
2 - Environnement national

Aujourd'hui la Microfinance au Maroc est devenue l'un des outils importants du développement socioéconomique.

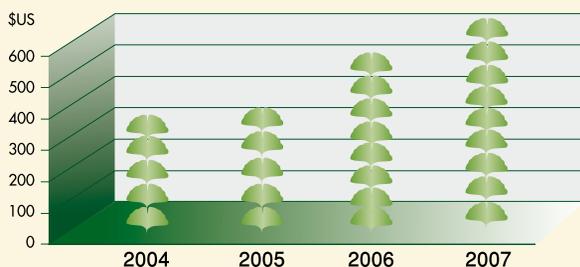
Le secteur compte une douzaine d'intervenants qui depuis leur apparition jusqu'à la fin 2008, ont distribué un total de prêts de 5531,53 millions de dirhams au bénéfice de 1.230.000 clients. L'année 2008 a été marquée par le passage d'un marché de demande à un marché d'offre et une forte accélération délinquance (fortement concentré à Casa-Rabat).

INDICATEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR INTERNATIONAL

CROISSANCE DES PRETS (Stagnation)



PRET MOYEN DOUBLE



Vue latérale sur le nouveau concept Ardimobile

Les principaux constats du secteur en 2008 s'articulent autour des aspects suivants :

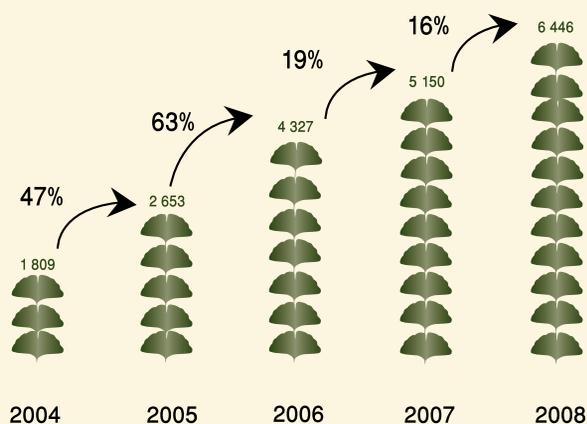
> Le taux d'impayés, appelé aussi, dans le jargon du microcrédit, «portefeuille à risque» (PAR) a atteint, à fin juin 2008, le niveau sans précédent de 5%. Rapporté aux 7,5 milliards de DH d'encours actuel, le montant des créances risquées atteint tout de même près de 375 MDH.

> Secteur très concentré: En raison du taux de concentration élevé du secteur les cinq premières AMC partagent 95% des encours du secteur, la logique des tendances sectorielles est, en principe, plus influencée par les couleurs des 5 grandes AMC. Néanmoins, nous avons constaté que toutes les AMC suivent les mêmes tendances avec des acuités différentes relativement aux structures bilanciellles.

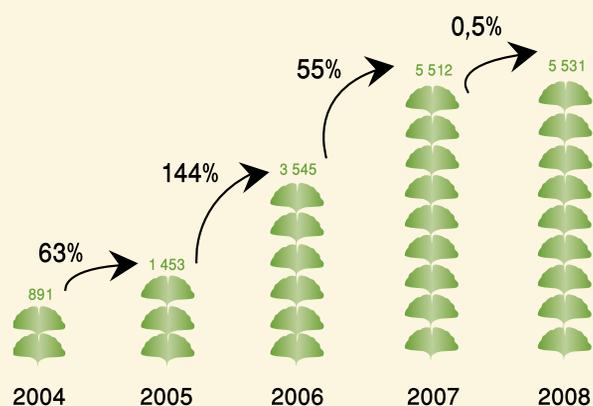


INDICATEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR NATIONAL

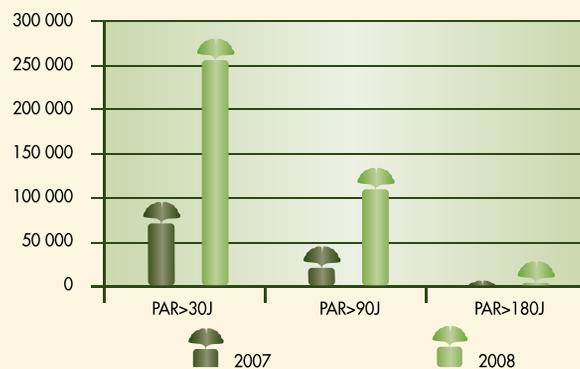
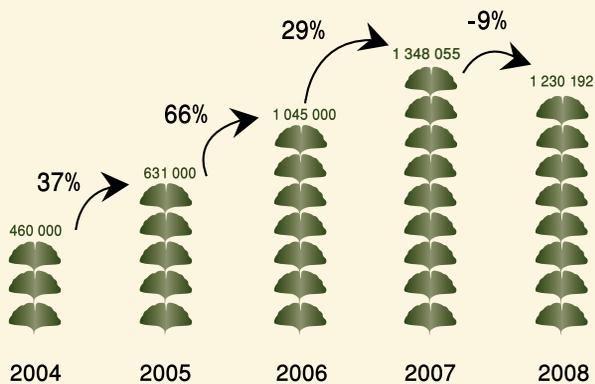
ÉVOLUTION EFFECTIFS SECTEUR



ÉVOLUTION ENCOURS (en millions DH)



ÉVOLUTIONS CLIENTS ACTIFS



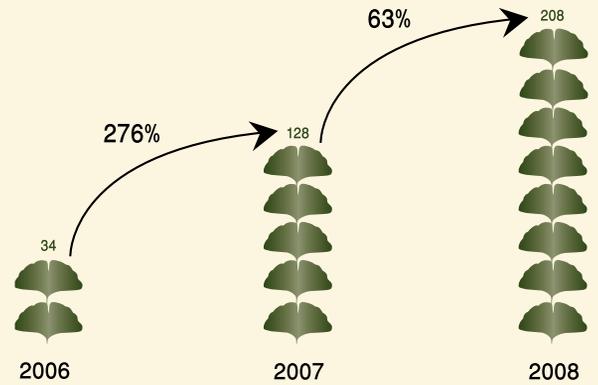


3 - Réalisation de la Fondation ARDI

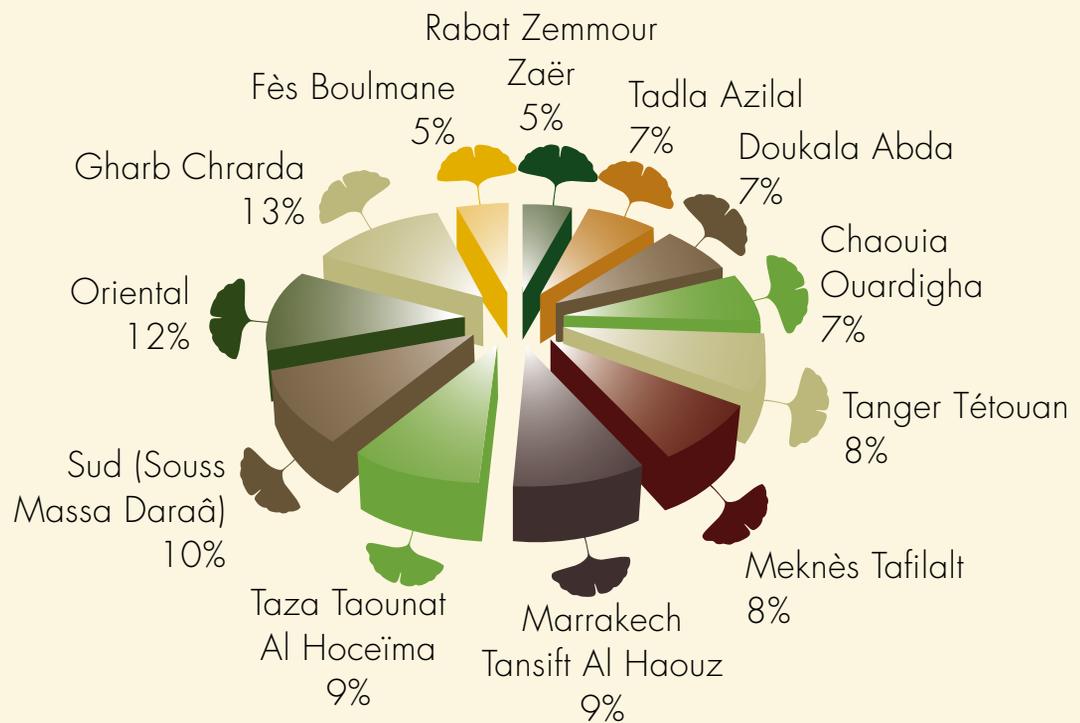
3.1 Réseau

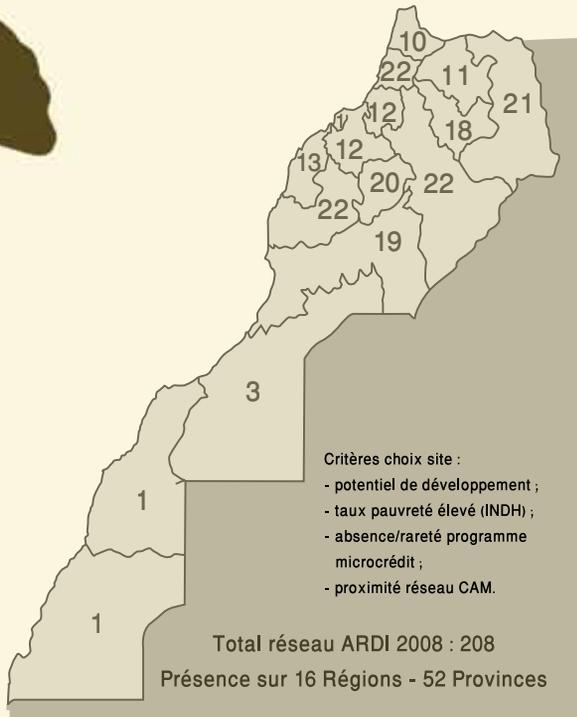
Le réseau de la Fondation ARDI a atteint en 2008, 208 antennes enregistrant ainsi une augmentation de 63% et notamment les communes rurales ciblées par l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) et à fort taux de pauvreté. Le rural demeure durant l'année 2008 le site privilégié.

ÉVOLUTION DES ANTENNES EN 2008



RÉPARTITION PAR ZONE



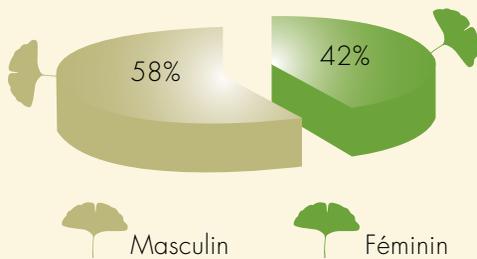


3.2 Personnel

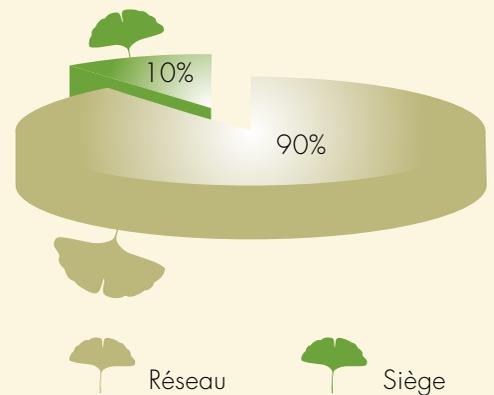
Le développement du réseau a été accompagné par des recrutements conséquents des agents de développement, et l'effectif du personnel de la Fondation qui s'élevait à 90 en 2006 a atteint 532 en 2008, enregistrant ainsi une progression de 490%, et représentant environ 11% de l'ensemble des employés du secteur.

Suite à l'accroissement des effectifs sur le terrain le renforcement de l'encadrement et du contrôle de proximité a été opéré avec la nomination de 5 nouveaux coordinateurs régionaux et de 5 contrôleurs régionaux durant l'année 2008.

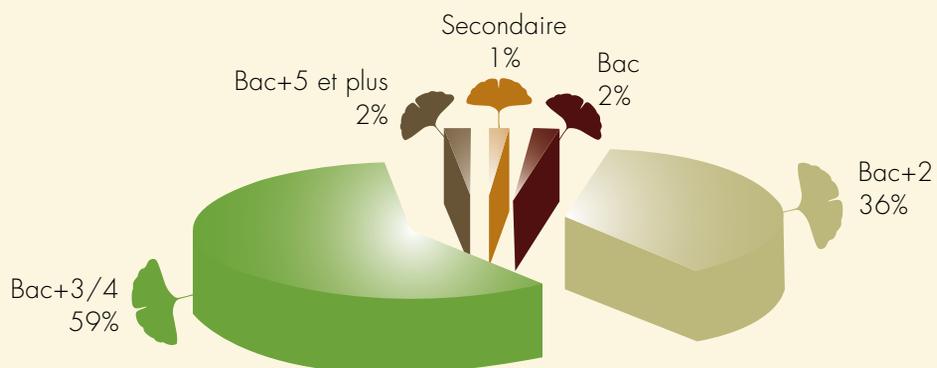
RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR GENRE



RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR GENRE



NIVEAU





3.3 Activité

La Fondation a continué à déployer son plan stratégique de développement 2007-2010, avec toujours comme vision de devenir la première AMC à servir le monde rural.

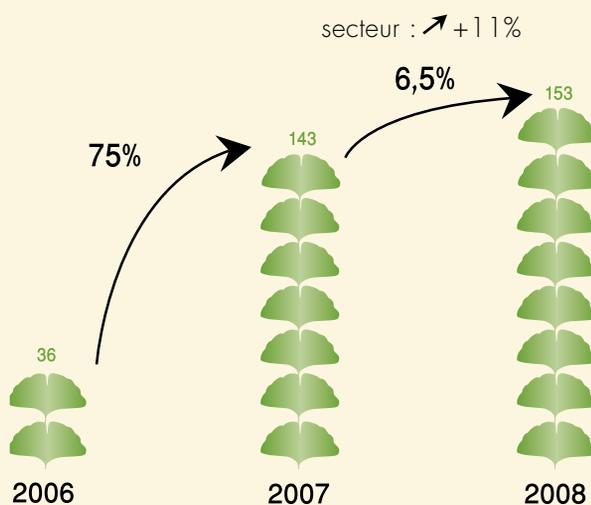
Les chantiers amorcés en 2007 ont également été poursuivis en maintenant la mobilisation et des efforts ainsi doubles de la part de l'ensemble de son personnel.

Les chantiers en question ont concerné le réseau, les ressources humaines, le système d'information... Le portefeuille encours de la Fondation ARDI a atteint en 2008 le montant de 153 Millions de dirhams soit une progression de 6,53% par rapport à 2007. Le nombre de clients actifs est passé de 76052 en 2007 à 80.802 avec une augmentation de 8.35%.

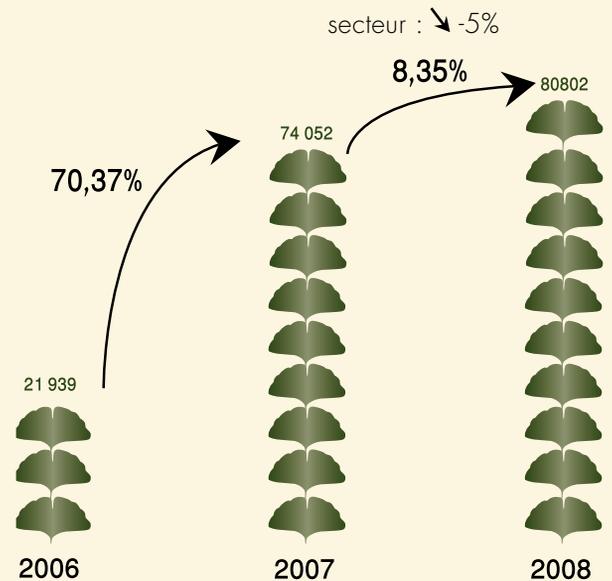
L'encours moyen du prêt est passé de 1931 en 2007 à 1893.51 en 2008, suite à l'introduction d'un nombre important de nouveaux clients avec des niveaux de premiers prêts relativement faibles.

3.4 Évolution des indicateurs ARDI

ÉVOLUTION ENCOURS (en millier DHS)



ÉVOLUTION CLIENTS ACTIFS (en nombre)



4 - Mesures d'accompagnement et faits marquants

4.1 SIGARDI

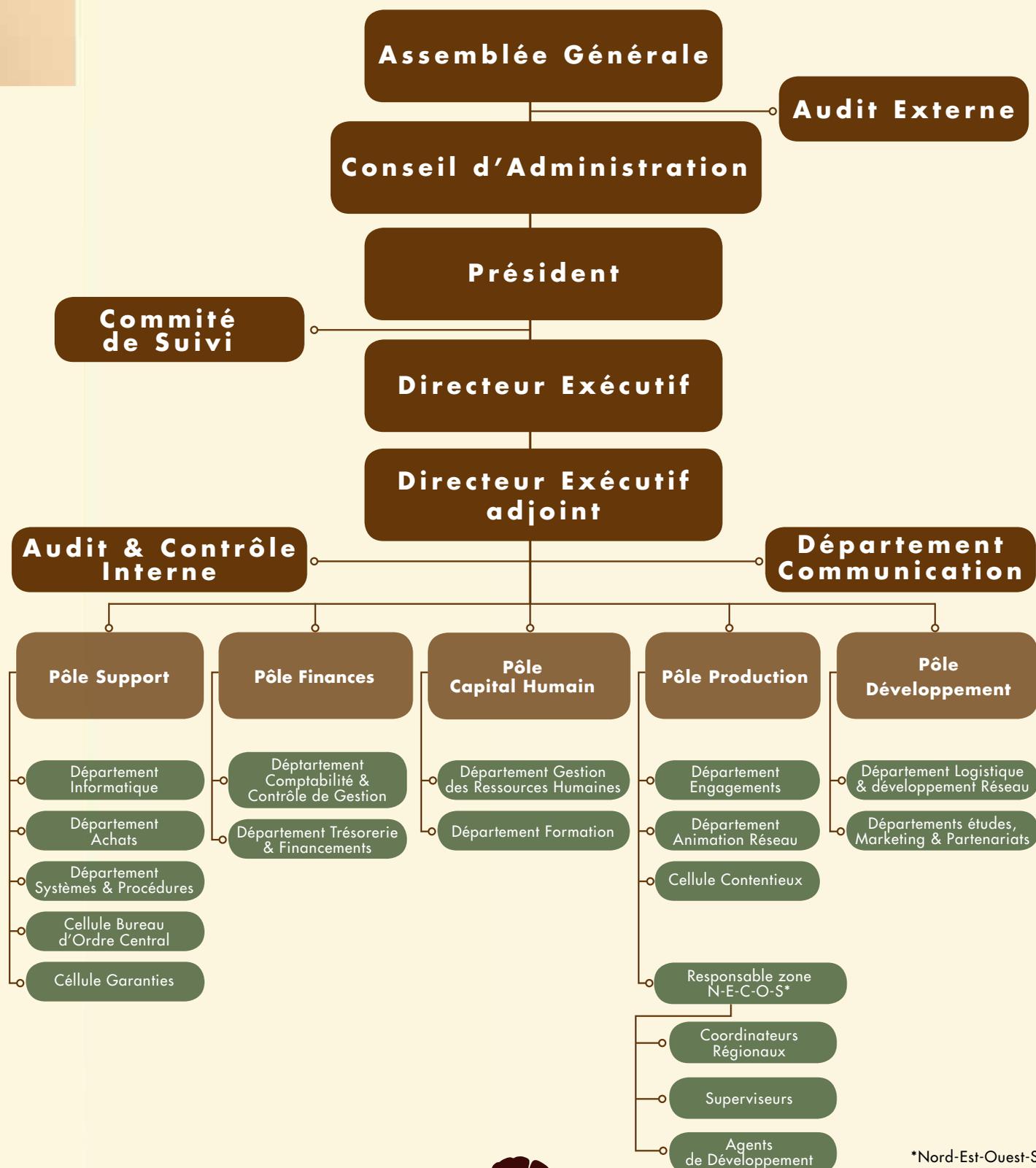
- Stabilisation solution interne SIGARDI avec intégration historique, mise à niveau et centralisation BDD ;
- En parallèle, le chantier de l'acquisition d'un progiciel métier a été déclenché en début d'année. Il a permis de diagnostiquer le SIGARDI en procédant aux analyses du processus de fiabilisation des données, de l'interface utilisateur, de collecter les informations nécessaires à la rédaction du cahier des charges qui permettra de lancer très prochainement l'appel d'offres pour formaliser la négociation contractuelle avant le choix final.

4.2 Gouvernance

- Signature convention CAM-Fondation ARDI régissant le partenariat dans sa globalité (appui financier, matériel, logistique et humain, ...).

4.3 Ressources humaines

- Mise en place d'une grille salariale qui fixe les niveaux de salaire, l'évolution des carrières et le système d'intéressement ;
- Signature convention ANAPEC-CM6SMS-ARDI pour l'organisation de formations contractualisées composées de 8 modules destinés aux nouvelles recrues du réseau ;
- Établissement d'ingénierie formation et définition du plan formation ARDI en partenariat avec le CM6SMS et l'OFPPT pour le personnel réseau et siège.
- Nomination de 19 Coordinateurs Régionaux et 1 Superviseur pour chaque antenne ;
- Nouvelle dénomination "Agent de Développement" ;
- Nouvel organigramme



*Nord-Est-Ouest-Sud



4.4 Animation et encadrement du réseau

- Conception d'un guide de procédures antenne regroupant toute la documentation relative à l'exercice des différentes fonctions au sein de l'antenne, ce guide a été communiqué à tout le réseau sur support CD.
- Pour optimiser les moyens de production et surtout maîtriser les risques de sa croissance. Un module Caisse - Régie a été mis en place au niveau des antennes qui a permis aux agents de terrain de suivre quotidiennement les différents flux de l'activité de l'antenne et d'organiser l'ensemble des pièces justificatives de cette activité.



- Poursuite des rencontres réseau-siège (comités d'exploitation, réunions régionales, visites terrain, ...).
- Généralisation du produit Micro Assurance Décès Invalidité Totale et Définitive (MADI), sur l'ensemble du réseau après sa phase test au niveau de Bouknadel et de Laria Ouled Moussa.

4.5 Communication

Finalisation et diffusion du film institutionnel de la Fondation ;

- Réalisation du site web ARDI;
- Participations actives salons (SIAM, ECOSS,...), séminaires, forums, etc.

4.6 Distinctions honorifiques

- Nomination du Président de la Fondation ARDI en tant que Président de la FNAM ;
- Remise à la Fondation du Diplôme de Transparence par le MIX (Microfinance Information exchange) qui publie des standards de reporting financier et opérationnel ;
- Remise trophées de mérite à deux agents de développement pour la satisfaction client et la relation de confiance pour la VIIIème Convention du CAM ;



- Microentrepreneurship Awards 2008, 2 clients primés pour la 2ième année consécutive :
 - 1er prix du meilleur projet en développement durable (recyclage plastique) ;
 - 1er prix du meilleur projet Ettahadi (commerce épices et plantes aromatiques).



4.7 Études impact

- Performances sociales par SANABEL :
 - Sélection par le réseau arabe de la micro finance de 3 AMCs marocaines (Zakoura, AMOS et ARDI) pour réaliser une étude d'impact social de leurs actions (clients, employés, etc.) ;
 - Évaluation des moyens mis en œuvre et de leur efficacité pour atteindre les objectifs sociaux que s'est fixé notre Fondation.
- Optimisation impact micro finance par AQUADEV-PROMIA :
 - Signature convention partenariat AQUADEV ONG INTERNATIONALE (coopération belge) sur 3 ans pour la conduite d' :
 - Activités de recherche-action visant à sécuriser les activités de micro finance,
 - Actions de mesure de l'impact de la Fondation sur la performance sociale,
 - Appui technique à l'amélioration de la gouvernance dans ses dimensions financière, institutionnelle, commerciale ainsi qu'au renforcement des capacités d'audit et des compétences techniques.



Finance de la Fondation ARDI :

Les états de synthèse au titre de l'année 2008 tels que certifiés par le commissaire aux comptes en date du 23 juin 2009, font ressortir les constats suivants :

- > Le total bilan est passé de 157,5 milliers dirhams à 159 milliers de dirhams soit une évolution de 0.95% ;
- > Le produit net d'exploitation a enregistré une hausse de 13,42% par rapport à 2007 en passant de 29,8 millions de dirhams à 33,8 millions de dirhams ;
- > Le résultat de l'exercice s'élève à 1.062.554 dirhams.

5 - Finance de la Fondation ARDI

Les états de synthèse au titre de l'année 2008 tels que certifiés par le commissaire aux comptes en date du 23 juin 2009, font ressortir les constats suivants :

- > Le total bilan est passé de 157,5 milliers dirhams à 159 milliers de dirhams soit une évolution de 0.95% ;
- > Le produit net d'exploitation a enregistré une hausse de 13,42% par rapport à 2007 en passant de 29,8 millions de dirhams à 33,8 millions de dirhams ;
- > Le résultat de l'exercice s'élève à 1.062.554 dirhams.



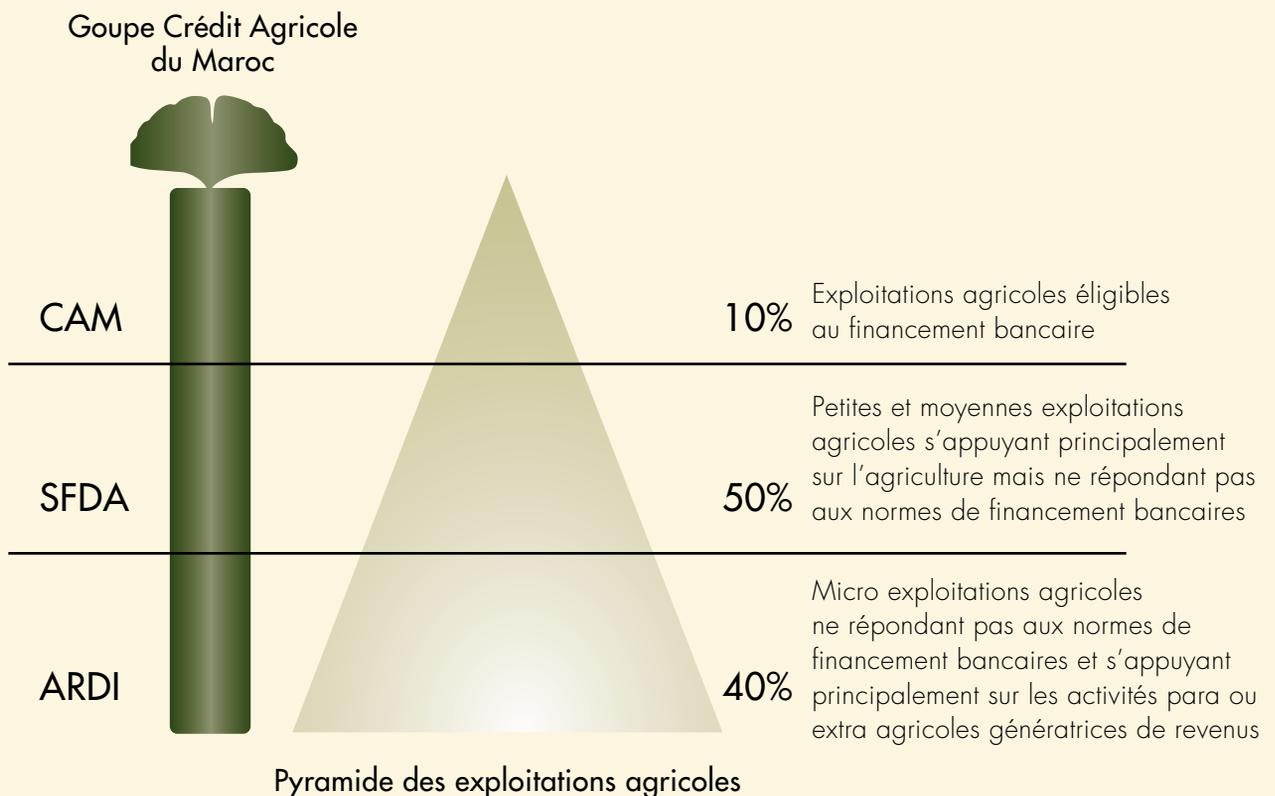
B- Projet de création de la SFDA

Le projet de création de la SFDA a fait l'objet d'une convention signée le 22 avril 2008 entre le Crédit Agricole du Maroc, représenté par son Président de Directoire, et l'Etat représenté par le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre de l'Agriculture et des Pêches Maritimes.

La cérémonie de signature a eu lieu sous la présence effective de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu le glorifie, à l'occasion des Premières Assises Nationale de l'Agriculture tenues à Meknès et dédiées à la présentation au Souverain de la nouvelle stratégie agricole nationale baptisée « Plan Maroc Vert » dont le financement de la partie « agriculture solidaire - pilier II », s'appuie principalement sur le projet de création de la SFDA.

I - Objectifs

La création de la SFDA vient compléter l'offre du groupe Crédit Agricole du Maroc (CAM) destinée au secteur agricole et au monde rural en général.





Aujourd'hui, sur un tissu de production composé de près de 1,5 millions d'exploitations agricoles, l'intervention du CAM s'ajuste à la diversité et à la complexité de la segmentation de ce substratum de production comme suit :

- Pour les exploitations agricoles bancables (10%), qui répondent à des critères de taille, de rentabilité et de solidité du support juridique, le CAM intervient d'une manière commerciale et différenciée en fonction des segments de clientèle à travers ses CLCA, CRCA, Agences Entreprises et Centres d'Affaires dans le cadre de la concurrence avec le système bancaire dans son ensemble. Sur ce compartiment, nous avons quelques 100.000 clients et un encours 20,2 milliards DH dont 8,2 milliards DH en amont du secteur agricole (production et commercialisation) et 12 milliards DH en aval (transformation agroalimentaire).

- Pour les micros exploitations agricoles (40%), qui tirent l'essentiel de leurs revenus, non pas de l'agriculture, mais principalement des activités para ou extra agricole dont l'agriculture, le CAM a créé en 2001 une fondation de micro crédit (ARDI) dont l'implication est stratégiquement axée sur le milieu rural. Cette association, dont le Conseil d'Administration est composé de représentants du CAM et de l'Etat, entre autres, fêtera prochainement ses 100.000 clients actifs et 200 millions DH d'encours de crédits. Son ambition à l'horizon 2010 est d'atteindre 200.000 clients pour un encours de 1.000 millions DH.

- Les exploitations agricoles situées entre ces deux compartiments (50%), ne répondent ni à une approche bancaire classique (exiguïté et morcellement de la superficie exploitée, faiblesse de la productivité, volatilité du revenu et sa forte dépendance aux aléas climatiques, précarité des statuts fonciers, faiblesse du niveau d'instruction, âge avancé des chefs d'exploitation et problème de relève ...), ni à une approche micro finance compte tenu de la nature de leur besoins (cycles de culture long, besoins en crédits dépassant les plafonds de la micro finance ...).

Pour ce segment d'exploitations, il n'existe

aujourd'hui aucune offre financière adéquate, à l'exception du financement informel qui ronge le secteur à des conditions prohibitives.

Aussi, le CAM a-t-il proposé la création de la SFDA, avec un soutien de l'Etat dans la couverture du risque et dans le financement de l'expertise pour l'élaboration des programmes de mise à niveau des exploitations ciblées.

1 - Clientèle ciblée

La population visée par la SFDA s'inscrit dans le cadre des objectifs du « Plan Maroc Vert » qui table sur la réhabilitation d'un million d'exploitations agricoles relevant du pilier II (agriculture solidaire) répartie entre la clientèle éligible à la SFDA et celle relevant d'une approche micro finance.

2 - Forme juridique et capital social

Conformément à la convention cadre signée le 22 avril 2008 entre le Gouvernement et le Crédit Agricole du Maroc, la SFDA, filiale à 100% du CAM, sera créée sous forme de société de financement ayant la forme juridique de société anonyme. Elle est ainsi régie par la loi n° 15-99 (Crédit Agricole du Maroc), par la loi n° 34-03 (Loi Bancaire) et par la loi n° 47-95 (Société Anonyme).

La même convention a fixé le capital social initial de la SFDA à 100 millions de dirhams devant être apporté et libéré intégralement par le CAM.

3 - Principes d'intervention

L'intervention de la SFDA repose sur un certain nombre de principes fondamentaux dont en particulier :

- L'éligibilité des exploitations agricoles couvertes dans le cadre de programmes ou projets gouvernementaux locaux, régionaux ou nationaux ;
- La nécessité de souscrire et d'adhérer à ces programmes ;



- Le détail du financement de chaque programme national, régional ou local est régi dans des conventions spécifiques pour coller aux particularités de chaque zone et de chaque programme ;
- La présentation d'une offre packagée regroupant le crédit, le soutien de l'État et l'encadrement rapproché des producteurs ;
- Le financement de proximité, et ce à l'instar de l'approche micro finance ayant donné d'excellents résultats, à travers un réseau de petites agences à déployer dans les régions ciblées par l'État ;
- Des crédits adaptés aux besoins des populations cibles et conformes aux règles prudentielles particulières à ce segment de producteurs qui seront négociés avec Bank Al Maghrib.

4 - Instruments d'accompagnement

Le diagnostic de départ des besoins de la population cible a abouti à deux conclusions de base :

- Il y a un réel problème d'accès aux crédits bancaires dans la mesure où les exploitations concernées ne répondent pas aux conditions standards et aux mesures prudentielles que les banques doivent respecter ;
- Il y a un besoin urgent d'accompagnement pour la réhabilitation des exploitations agricoles ciblées sans lequel l'accès au financement ne ferait que surendetter ces futurs clients de la SFDA. Ce sont

justement ses programmes de mise à niveau, qui passent le plus souvent par des investissements de modernisation, qui doivent être financés.

Partant de ces deux constats, nous avons proposé à l'État deux instruments opérationnels :

- La mise en place d'un fonds de stabilisation prudentiel (FSP) permettant d'ouvrir le financement à cette large frange de petits et moyens producteurs

agricoles, grâce à la couverture partielle du risque par l'État. Ce fond est déjà une réalité puisqu'il constitue la pierre angulaire de la convention signée entre la CAM et l'État le 22 avril 2008 ;

- La mise en place d'un système de financement public de l'expertise pour la réhabilitation technique et commerciale des exploitations agricoles, nécessaire à l'encadrement des agriculteurs d'une part dans le diagnostic de leurs unités et l'établissement en conséquence des programmes de mise à niveau et, d'autre part, dans l'accompagnement sur la phase de réalisation sur le terrain des projets de mise à niveau financés par la SFDA.

L'option retenue au départ consiste à confier cette tâche au réseau d'expertise des DPA et ORMVA relevant du Département de l'Agriculture. Une option complémentaire serait de s'appuyer également sur un réseau d'expertise privée grâce à un financement public.



C- Action Citoyenne

Le CAM fidèle à sa stratégie de banque citoyenne d'une part et pour consolider certains partenariats d'autre part a procédé à la réalisation d'une enveloppe budgétaire de 8 552 210,74 dhs entièrement dédiés au mécénat, au sponsoring, à l'appui aux projets de développement et la protection de l'environnement.

I - Le Sponsor et le Mécénat

Les actions auxquelles le CAM a porté un intérêt particulier durant l'exercice 2008 ont concerné certaines Associations qui oeuvrent dans les domaines de la santé, du sport et de la formation pour une enveloppe de 558 796,00 dhs.

1 - Le mécénat

Association Lalla Salma de lutte contre le cancer :
Une enveloppe a été octroyée à cette Association pour renforcer son action de lutte contre le cancer dans la région du Grand Casablanca notamment à travers la réalisation de « la maison de vie ». L'espace est destiné à héberger les patients durant la période de leur traitement ambulatoire. Juin 2008

Association Tafilalet :

Le CAM, pour la cinquième année a reconduit sa contribution pour l'organisation de cette importante caravane médicale qui traverse la région du Tafilalet. Cette caravane a réalisé des consultations, des opérations chirurgicales de la cataracte et autres opérations diverses de même qu'elle a distribué gratuitement des médicaments prescrits aux malades indigents. Février 2008

Comité de Soutien à la Scolarisation des Filles Rurales (CSSF) :

Le CAM par le biais d'une convention parraine 40 jeunes filles à l'effet de lutter contre la déperdition scolaire auprès du CSSF. Juillet 2008

Maison Rurale d'Education et de Formation de Mechrâa Belksiri :

Le CAM a signé une convention avec la maison rurale familiale de Mechrâa Belksiri afin de la soutenir

dans son budget de fonctionnement et lui permettre ainsi de réaliser ses objectifs à savoir l'apprentissage des jeunes garçons et filles ruraux aux métiers de formations de l'agriculture. 15 décembre 2008

2 - Le CAM Sponsor de certains événements

Association des Elèves Ingénieurs en Industries Agricoles et Alimentaires (ASSELEING-IAA) :

Le CAM a octroyé un don pour l'organisation du 11ème forum initié par cette association. 1er mars 2008.

Union Nationale des Ingénieurs Marocains :

Une aide financière a été attribuée pour l'organisation du 6ème forum.

Etudiants de l'IAV Hassan II :

Parrainage de frais de séjour d'un voyage d'étude à l'étranger au profit de 6 élèves.

Fondation Arabe des Sciences et Technologies :

Le CAM a sponsorisé le 5ème congrès scientifique organisé par la Fondation Arabe des Sciences et Technologies à Fès du 27 au 30 octobre 2008.

Association Ribat Al Fath :

Le CAM a contribué pour à la construction d'une salle multidisciplinaire au Siège de l'Association Ribat Al Fath en septembre 2008. Aussi le CAM a accordé une aide financière destiné à aider à l'organisation du tournoi de Ramadan de football en salle organisé par l'Association Ribat Al Fath.

Agro Pôle ENA-Meknès :

Le CAM a parrainé la troisième édition des « Journées méditerranéennes de l'olivier à Meknès » organisés par l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès. Septembre 2008

Spécial Olympics Morocco :

Le CAM a participé au financement des frais de voyage de personnes à besoins spécifiques à l'effet de leur permettre de participer aux tournois organisés aux Etats-Unis. Octobre 2008.



3 - Partenariats CAM et Fondations

L'enveloppe allouée pour les partenariats du CAM et les Fondations pour l'année 2008 s'élève à 7 665 254,74 dhs. En effet, le CAM est fortement impliqué dans les Fondations puisqu'il agit en tant qu'administrateur, membre du conseil d'administration pour asseoir son action dans le processus de développement de l'Initiative nationale de développement humain.

Fondation Med VI pour la protection de l'environnement :

Le CAM a signé une convention avec la fondation dans le cadre du vaste programme de sauvegarde et de développement de la palmeraie de Marrakech.

Participation à la préparation et au lancement d'un appel d'offre relatif à la plantation de 7.500 palmiers.

Fondation Med V pour la Solidarité :

Le CAM participe à l'opération de solidarité comme les autres années par la vente de badges et la collecte de dons du public.

Le CAM participe à l'opération Ramadan. L'ensemble des points de vente du CAM se sont mobilisés pour la réussite de ces deux opérations.

Association marocaine d'Appui à la Scolarisation :

Le CAM a participé à l'opération 1 million de cartable et dans son cadre de sa campagne nationale. Août 2008



D- Veille Sectorielle et Conventions

Dans une quête permanente de performance, les principales missions de la Direction de la Veille Sectorielle et des Conventions se sont concentrées sur l'amélioration de la visibilité de la banque dans le domaine agricole, agroalimentaire et rural, puis intégrer le CAM dans les projets structurants de développement agricole, agroalimentaire et rural et promouvoir le partenariat et la coopération avec les institutions impliquées dans le développement rural. L'objectif est de faire du CAM un acteur incontournable en matière d'expertise et de développement du monde rural.

I - Département Veille et Etudes

1 - Publications

Les publications de la DVSC ont pour objectif d'apporter une visibilité économique et un éclairage global de l'environnement sectoriel du CAM : secteurs agricole, agroindustriel, rural et développement durable. Parmi ces publications, certaines sont à diffusion interne et d'autres externes.

1.1 Bulletin de Veille Internationale

Le Bulletin de Veille Internationale (BVI) publié mensuellement présente un panorama de l'actualité internationale dans les domaines d'activité stratégiques du Maroc et plus spécifiquement du CAM. Il est destiné en premier lieu aux structures du CAM mais également à l'ensemble de nos partenaires : clientèle agricole et agro-alimentaire, institutionnels, associations professionnelles, etc.

Pour réaliser ce BVI, il a fallu tout d'abord mettre en place un système de veille agro-économique basé sur une surveillance quotidienne d'une multitude de sources Internet. Cette surveillance permet de récolter plus de 3000 articles mensuellement. Ces articles sont triés et notés en fonction de leur pertinence par les équipes de la Veille. Au final, environ 35 articles sont conservés et donnent lieu à un résumé sous forme d'extraits. Sur la version électronique du BVI, un lien hypertexte permet au lecteur d'accéder à la totalité de l'article.

Parallèlement à ceci, un travail de conception du BVI a été mené par la Direction de la Communication interne. Le premier numéro du BVI a été publié en avril 2008 à l'occasion du SIAM. Il a été largement diffusé au cours de cette manifestation, ce qui a permis à la fois de recueillir les impressions des lecteurs, globalement positives, mais aussi de mettre en avant la place de la Banque en tant qu'expert dans le domaine agricole et agro-alimentaire. 3 numéros publiés en 2008.

1.2 Brèves d'étude

Cette brève est la synthèse d'une étude ou d'un rapport récents ayant attiré à l'agriculture, au monde rural et au développement durable au niveau national ou international. Elle permet en une à deux pages d'être au fait des dernières évolutions et des tendances actuelles.

Pour les premiers numéros, nous avons décidé de publier la synthèse des missions PUM (voir Chapitre Partenariat) afin d'en diffuser le plus largement possible les résultats.

La 1ère Brève d'étude a été publiée en mai sur l'agriculture biologique. D'autres brèves ont suivi sur la production de pruneaux, de lait et d'huile d'olive.

1.3 Sélection documentaire

Publiée trimestriellement, la Sélection propose des extraits d'articles, provenant de périodiques de référence, et qui traitent des thématiques clé en rapport avec l'activité de notre banque : agriculture, techniques agricoles et finance.

1.4 Lettre de Conjoncture

Publiée mensuellement, la Lettre est le résultat d'une synthèse des différentes analyses de la conjoncture provenant d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Elle a pour but d'apporter un éclairage mensuel sur la situation de l'agriculture nationale. Elle permet un suivi régulier des différentes filières du secteur en relevant les faits marquants et les indicateurs conjoncturels

Faisant suite au Bulletin de conjoncture, nous avons décidé d'adopter pour la Lettre un format plus facile à lire constitué de 4 pages d'articles relativement brefs. La première lettre a été publiée en septembre 2008. Deux autres Lettres ont été publiées par la suite en novembre et décembre 2008.



1.5 Etudes sectorielles

Viande rouge :

Dans le cadre de sa réflexion sur la mise en place d'un fonds d'investissement pour la filière viande rouge sur le modèle de OLEA CAPITAL, HOLDAGRO a sollicité la Direction de la Veille Sectorielle et des Conventions pour la réalisation d'une étude sectorielle approfondie sur la filière.

Dans un premier temps, l'étude a dressé un panorama de la filière au niveau international. Ceci a permis de définir les principales caractéristiques de la filière à l'international et de déterminer les tendances lourdes pouvant impacter le développement de la filière marocaine à moyen et long terme. Il en est ressorti que la consommation mondiale de viande rouge évolue différemment suivant les pays considérés : elle connaît une augmentation importante dans les pays en développement, mais stagne dans les pays développés où les préoccupations concernant la santé et la qualité sont de plus en plus marquées.

Dans un deuxième temps, l'étude a examiné la filière viande rouge marocaine d'amont en aval : intrants, production et élevage, abattage et commercialisation. Le marché national a également été analysé et une attention particulière a été accordée aux choix des consommateurs et aux produits de substitution : volailles et poissons.

Cette analyse a montré les opportunités de développement d'une production de viande rouge au Maroc : la demande nationale existe et est appelée à croître, la productivité de la filière ovine et caprine permet d'envisager de l'exportation pour satisfaire une demande extérieure. Malgré cela des contraintes existent : la principale contrainte est l'interdiction des abattoirs privés. Ceci bloque la possibilité d'intégration de l'ensemble de la filière - de l'élevage à la distribution - au niveau d'une ferme, intégration qui est nécessaire pour capter le maximum de valeur. En plus d'une large diffusion en interne, cette étude sera prochainement diffusée en externe aux partenaires du CAM, en particulier ceux auprès desquels nous avons puisé des informations (Ministère de l'Agriculture, Haut Commissariat au Plan, etc.).

2 - Département Projets et Partenariat

2.1 PUM experts seniors néerlandais

Dans le cadre de l'approche du CAM visant à injecter de l'expertise en milieu rural, nous avons sollicité les services de PUM experts seniors néerlandais afin de nous accompagner. Pour cela, le CAM a sélectionné un panel de secteurs clés du tissu agricole marocain caractérisés par un déficit en matière de compétences techniques.

Trois missions ont été réalisées dans le 1^{er} semestre 2008 concernant la cuniculture, l'élevage caprin et la production laitière bovine.

Ces missions font partie d'une première tranche constituée de 8 missions effectuées entre octobre 2007 et février 2008. Elles ont permis d'établir un diagnostic précis et de nous fournir une bonne visibilité sur l'état des lieux dans les secteurs concernés. De façon générale, ce diagnostic a révélé un déficit relativement important en matière de connaissances techniques, en mode de gestion et de conduite des activités agricoles. Ce diagnostic a par ailleurs débouché sur des recommandations pratiques pour solutionner les problèmes relevés.

Les experts mobilisés, sont des seniors retraités ayant une longue expérience internationale et qui réalisent ces missions à titre bénévole. Par conséquent, l'expertise est gratuite pour les bénéficiaires.

La population touchée par les 8 missions effectuées s'élève à quelques 300 agriculteurs. Il s'agit généralement de petits agriculteurs qui n'ont pas accès à une expertise technique et aux méthodes modernes de gestion.

En plus de cette population qui a été directement touchée par les missions de PUM, le CAM prévoit de capitaliser sur ces missions via leur diffusion auprès des agriculteurs. En cela, le Pôle Développement Rural jouera le rôle d'un canal privilégié pour la transmission de l'expertise en faveur du développement économique du tissu agricole marocain et de la promotion du monde rural.

Un témoignage sur notre expérience avec le PUM a d'ailleurs été fait lors d'une journée d'étude sur l'assistance professionnelle bénévole organisée par l'INDH en partenariat avec le PUM le 17 avril 2008.



Quatre missions ont ainsi été identifiées.

Thématique de la mission	Zone	Date prévue
Séchage et le conditionnement des fruits	Région de Meknès	13-27 juillet 2008
Production et qualité de la rose	Province de Ouarzazate	4-14 août 2008
Production et organisation des producteurs de pomme	Province de Béni Mellal	13-22 octobre 2008
Reproduction dans un élevage bovin laitier	Adhérents de la COPAG dans la région du Souss	27 oct - 8 nov 2008

Le choix de ces missions découle du potentiel de développement des secteurs visés et de leur impact socio-économique sur le niveau de vie des bénéficiaires. Ce choix est en cohérence avec la création prochaine de la société de financement pour le développement agricole, spécialisée dans l'accompagnement des petits agriculteurs dans le cadre de programmes gouvernementaux.

II - Conventions

1 - Convention pour la promotion de l'investissement dans le secteur avicole

Dans le cadre de la mise à niveau du secteur avicole national, le Gouvernement du Royaume du Maroc et la Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole (FISA) ont signé le 22 avril 2008 un contrat programme. Ce contrat programme qui, couvre la période 2009-2013, vise à faire de l'aviculture marocaine une activité phare de l'économie nationale orientée vers l'exportation à travers une série d'actions fortes.

Une de ces actions consiste à promouvoir l'investissement dans le secteur avicole avec pour

objectif la mise à niveau des élevages existants et l'installation de nouveaux projets d'élevages avicoles conformes à la loi 49-99.

Acteur fort du développement agricole et rural, le CAM participe à cet effort d'investissement dans la limite de ses possibilités financières à travers le plafonnement des taux d'intérêt appliqués aux crédits octroyés au secteur avicole.

Ainsi, il a été convenu dans l'article 17 dudit contrat programme de mettre en place un financement d'un montant d'un milliard de dirhams, sous forme de prêt par le CAM au taux d'intérêt maximum de 6%.

Afin de fixer les modalités de mise en œuvre de ce financement, une série de réunions ont été tenues avec la FISA et le MAPM suite à laquelle une convention a été signée avec la FISA.



2 - Préservation et développement des ressources en eau dans le bassin hydraulique du Souss-Massa

Dans le but de contribuer aux efforts de la région Souss-Massa-Drâa pour mieux valoriser ses ressources hydriques, le CAM a signé en décembre 2006 une convention cadre portant sur la préservation et le développement des ressources en eau dans le bassin hydraulique du Souss-Massa. Dans cette convention, le 1er axe est relatif à l'économie et à la valorisation de l'eau d'irrigation et comprend comme 1er thème **la conversion de 30.000 ha en irrigation localisée sur 5 ans.**

Le montant global du projet de conversion en irrigation localisée est de 900 millions de dirhams. Le mode de financement convenu dans la convention cadre est le suivant :

- 60% apports de l'Etat / MAPM (principalement subventions FDA)
- 20% apport de l'Agence du bassin hydraulique du Souss Massa
- 20% apports des agriculteurs.

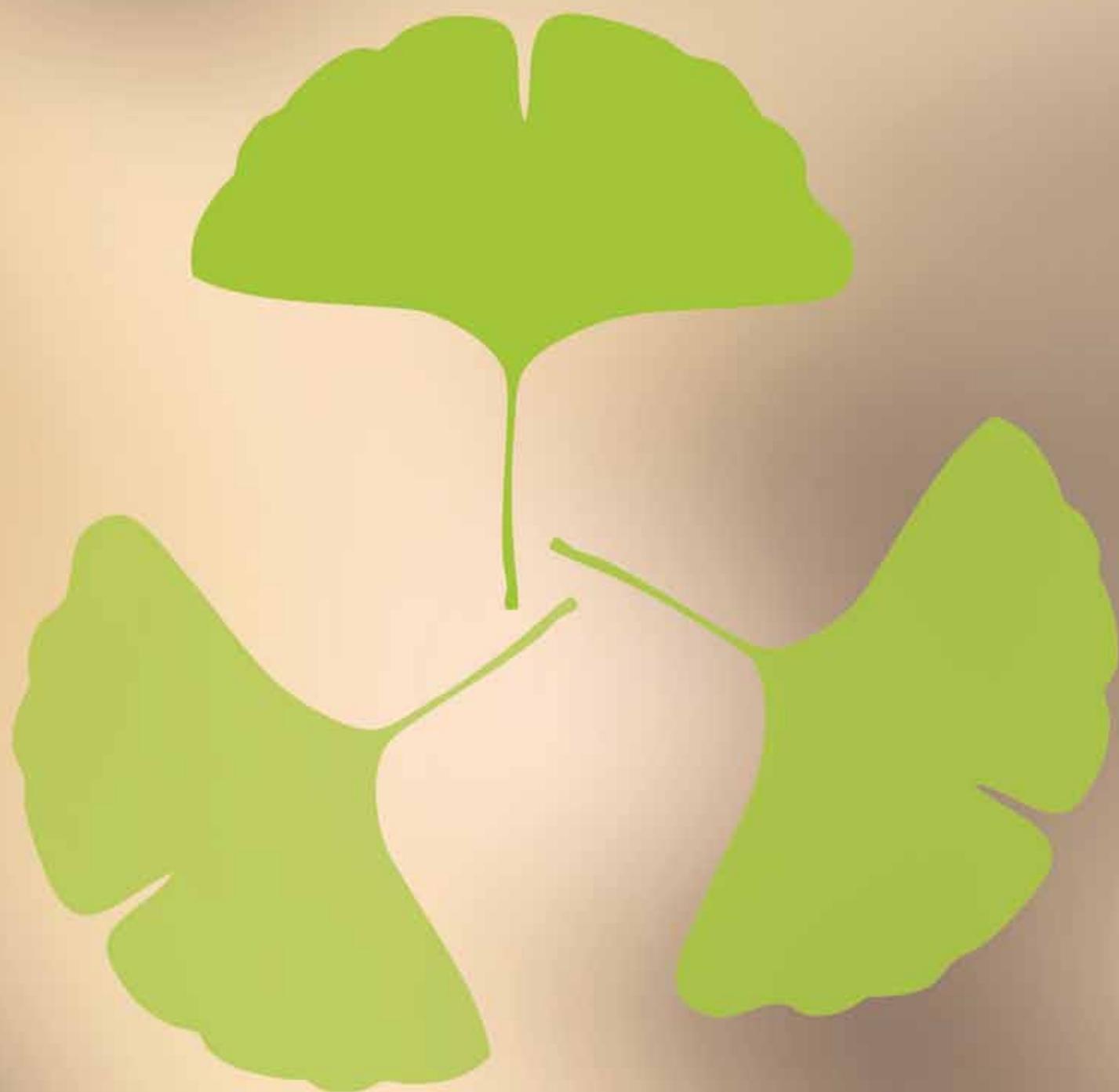
Le CAM intervient dans cette dernière composante en accordant des crédits aux agriculteurs. Les agriculteurs pouvant présenter les garanties suffisantes à l'obtention du crédit seront financés dans le cadre d'une relation classique avec la banque. Afin de permettre aux agriculteurs ne disposant pas

de garantie de bénéficier de ce financement, il a été convenu de créer un fonds de couverture des impayés qui sera alimenté par le Conseil régional Souss Massa Drâa. Les partenaires de la convention ont proposé le dimensionnement du fonds à hauteur de 10% du montant financé par le CAM. Ce fonds (sous forme de compte bancaire alimenté et bloqué à hauteur de 10% des financements CAM) serait domicilié au CAM.

Plusieurs séances de travail ont été tenues entre le CAM, VALYANS (consultant de la région sur le projet) et le Directeur financier d'AKWA GROUP. A la suite de ces réunions, un projet de convention a été envoyé le 2 juillet 2008 à nos interlocuteurs. Il s'agit en réalité d'un avenant à la convention cadre, spécifique au programme de l'année 2008 précisant :

- Les superficies concernées par le programme,
- Le financement global à leur allouer détaillant la participation et le mode d'intervention de chaque partie,
- Les modalités d'intervention du fonds,

Dans cet avenant, nous proposons un taux de couverture des impayés par le fond à hauteur de 50% conformément aux pratiques qui prévalent en la matière (couverture par le fonds de stabilisation prudentielle de la SFDA : 60%).





Place des Alaouites- B.P. 49 - 10 000 - Rabat

Tél. : (212-(05)37) 20 82 19 à 26